Fondation de société anonyme

*Journaliser la fondation de société anonyme en utilisant les comptes les plus précis possibles. Une fois terminé, établir le bilan de fondation.*

A, B et C fondent le 1er mars 2018 une société anonyme du nom de Déco-Rations SA. Le capital-action est constitué de 1'000 actions à CHF 1'000.-, avec une prime pour l’ensemble des actionnaires de 10%, utilisée conformément au code des obligations. Les excédents ou insuffisances d’apports sont portés en compte.

* A souscrit et libère son engagement, correspondant à 100 actions, par la remise d’un véhicule, valant CHF 140'000.-. Après négociations, il est repris pour CHF 100'000.-.
* B souscrit et libère son engagement, équivalent à 60% du capital, par la remise de sa société qui est reprise sans modification, sauf la dette à long terme qui n’est pas reprise. Voici le bilan lors de la dernière clôture.

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison individuelle B, bilan au 28 février 2018** | |
| Actifs  Caisse 10'000.-  Banque 30'000.-  Débiteurs 30'000.-  - Ducroire -10'000.-  Immeuble 800'000.-  - Cumul d’amort. Imm. -200'000.-  Brevets 100'000.- | Passifs  Créanciers 100'000.-  Dette à long terme 200'000.-  Capital 400'000.-  Privé 60'000.- |

* C souscrit au reste des actions et se libère par un virement bancaire auprès de l’office de consignation.
* Les frais de notaires, s’élèvent à CHF 6'200.- hors taxes, dont la moitié soumis à une TVA de 7.7% (conseils), ils seront payés ultérieurement.